

Mardi 30 janvier 2018



### **Epidémie de rougeole :**

Le virus de la rougeole est actuellement présent et circule en Nouvelle-Aquitaine.

Une centaine de cas sont aujourd'hui confirmés en Nouvelle-Aquitaine. 32 hospitalisations ont été nécessaires. 6 nouveaux cas se déclarent chaque jour.

La rougeole est une maladie à prendre au sérieux : c'est une infection virale hautement contagieuse et potentiellement grave. Pour se protéger et protéger les autres, un vaccin existe et peut stopper l'épidémie.

### **La priorité : se faire vacciner pour stopper l'épidémie !**

La couverture vaccinale en Nouvelle-Aquitaine est insuffisante pour faire face à cette épidémie. Il est urgent de vérifier sa vaccination (2 doses sont nécessaires pour être protégé) et de consulter son médecin traitant pour rattraper cette immunité. Il est recommandé dès la petite enfance à 12 et 18 mois (2 doses), mais peut être rattrapé à tout âge.

Par mesure de prévention, l'Agence régionale de Santé (ARS) invite les néo-aquitains à vérifier l'état de leur vaccination et celle de leurs enfants (carnet de santé, carnet de vaccination...). En cas de doute, il est fortement conseillé de consulter son médecin traitant le plus rapidement possible.

Le Centre de vaccinations des Landes propose aux Landais (tous régimes d'Assurance maladie) de se faire vacciner gratuitement à partir de 6 ans et de créer un carnet de vaccination électronique pour être alerté des rappels vaccinaux.

**Prenez rendez-vous au 05 58 85 84 00 de 8 h à 17 h.**

**Centre départemental de vaccinations, 8 Rue Victor Lourties à Mont-de-Marsan.**

Pour en savoir plus : <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/>